

LE CANADA

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$1.00
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....\$1.00.

Invaiement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL,
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrick I
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 14 Fév. 1885

Sir John A. Macdonald, au banquet de Sir Adolphe Caron, samedi, a déclaré la ligne de conduite tenue par le "Mail", de Toronto, et a qualifié ce dernier d'ennemi.

Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin et l'honorable Thomas White sont revenus de Québec, hier. Sir A. O. Caron et l'honorable M. Costigan sont attendus ici, aujourd'hui.

Le "Citizen" croit déjà connaître le "proposé" et le "secondé" de l'adresse en réponse au discours du trône, qui sera le 23 du courant, à l'ouverture du parlement fédéral.

Le Dr Montague, M. P., d'après notre confrère, est celui qui proposera l'adresse, et il sera appuyé par M. Gimon, député de Charlevoix.

Les échevins Roger et Askwith, accompagnés d'un ingénieur, ont visité, samedi dernier, le site du pont interprovincial que l'on projette de construire à Rockcliffe. L'ingénieur fera le dessin et le plan de ce pont. La largeur de la rivière à Rockcliffe est de 700 pieds, et le coût du pont est estimé à \$125,000. L'échevin Askwith est d'avis que la cité devrait voter une subvention de \$50,000.

L'honorable M. Foster, ministre de la marine, est arrivé, hier, à Washington. Il a dit à quelqu'un que les travaux de la commission des pêcheries se terminent cette semaine, et que Sir Charles Tupper et l'honorable M. Thompson, ministre de la justice, reviendront ici immédiatement après. Il n'a laissé entendre rien du résultat attendu de la conférence de Washington. Si cette conférence, a-t-il dit, se termine par un arrangement quelconque, cet arrangement sera soumis pour sa ratification aux divers gouvernements qu'il concerne, et nous le connaîtrons alors.

Le "New-York Times" prétend que dix Etats de l'ouest américain sont hypothéqués pour \$1,422,000,000, ou près de trois milliards et demi de piastres. Ce sont les premiers de l'Ohio, qui sont les plus endettés. Leur dette hypothécaire se monte à \$70,000,000. L'Illinois vient ensuite. Sa dette hypothécaire se monte à \$620,000,000.

Nous faisons voir, hier, que le marché agricole de l'Etat du Wisconsin était moins avantageux que le marché agricole canadien. En présence de ces faits, il y a encore, cependant, des gens en Canada, qui poussent vers l'annexion, ou l'union commerciale absolue avec nos voisins.

Le projet d'extension des limites de la cité rencontre une opposition passablement vive de la part des quartiers que l'on veut annexer à la cité.

Les objections sont nombreuses. On dit qu'il y a trop de terrains vacants dans ces quartiers. On voudrait savoir combien les quartiers que l'on veut annexer sont maintenant taxés, et à combien se monterait leur taxation, avec l'annexion. On voudrait savoir aussi ce que l'annexion coûterait au trésor de la cité, et ce qu'elle lui rapporterait. Enfin, on voudrait aussi que l'on ne se fût contre le gré des contribuables. On se demande si les quartiers que l'on veut annexer acceptent cette proposition, ou s'ils s'y opposent.

Ces objections auront surtout leur raison d'être quand le règlement concernant l'annexion sera soumis aux contribuables. Ce sera alors le temps de voter pour ou contre.

"L'Evening Journal", réitérant aux statistiques publiées dernièrement par M. Chs. Thibault, reconnaît que la propriété foncière d'Ontario est beaucoup plus hypothéquée que la propriété foncière de la province de Québec par les compagnies de prêt et de placement du Canada. Ces compagnies, parait-il, ont prêtés aux propriétaires fonciers d'Ontario \$78,705,585, tandis que la somme prêtée par les mêmes compagnies aux propriétaires fonciers de la province de Québec, s'élève à \$561,984.

Notre confrère peut difficilement s'expliquer cette différence. Il dit que l'on est beaucoup plus économe dans la province de Québec, que l'on s'y donne moins de confort, que les fermes y sont moins améliorées que dans l'Ontario.

Notre confrère croit aussi que les sociétés de construction et le Crédit Foncier ont prêté des sommes considérables, qui ne se trouvent pas comprises dans les chiffres cités par M. Thibault. Mais il fait

bien d'exprimer avec réserve l'opinion que l'Église catholique prête beaucoup d'argent. Nous sommes en état d'affirmer que cette Église est riche en biens-fonds, mais n'a aucun argent à prêter. Tous ses revenus sont à peu près absorbés pour ses propres besoins.

LE PAROXISME DE L'EFFRONTERIE

"L'Electeur", l'organe de M. Mercier, à Québec, répond à la stupéfiante révélation que nous avons faite, l'autre jour, au sujet de l'emprunt-Mercier et du terrible embarras dans lequel se trouve présentement ce dernier.

Nous avons dit que l'existence du cabinet-Mercier était des plus compromises; qu'il lui fallait trouver une soixantaine de mille piastres sous une forme, qui puisse remédier à l'abominable tripotage, auquel on donne lieu les négociations avec un syndicat de New York, pour en obtenir \$3,500,000, et les dernières élections locales de Québec. Il y a d'autres choses que nous tenons en réserve, et "L'Electeur" doit être mal à son aise quand il nous traite d'insolents menteurs et de hideux diffamateurs.

"L'Electeur", pour nous fermer la bouche, termine comme suit :

"Et pour former de suite la bouche aux cyniques diffamateurs de "Canada", nous leur portons le déti d'appuyer leurs affirmations mensongères de la moi dre preuve plausible. Qu'ils aillent eux-mêmes à New-York, ou qu'ils y chargent quelqu'un de se procurer de la "Chemical Bank" ou d'autres des capitaux intéressés dans la négociation de l'emprunt un mot, un seul mot corroborant leur calomnie, et s'ils réussissent, nous nous engageons à leur remettre la somme de \$100 pour payer leurs frais de recherche.

"Est-ce assez catégorique?"

Non, ce n'est pas assez catégorique, et vous n'affichez que de l'audace par votre défi et votre offre de \$100. Vous avez, au contraire, une fiche pour que nos révélations ne soient que le premier feuillet de ce que nous aurons à dire plus tard sur les affreux tripotages du régime Mercier. Ce que "L'Electeur" nous dit au sujet des négociations de New-York peut avoir quelque chose de vrai; mais cela ne nous explique aucunement l'histoire des \$60,000, qu'il faut actuellement trouver pour pouvoir présenter aux chambres une comptabilité capable de supporter l'examen. "L'Electeur" garderait peut-être le silence s'il savait que nous tenons nos informations de deux de ses ci-devant amis, dont on connaîtra les noms plus tard, si le gouvernement-Mercier veut bien fournir à la législature de Québec l'occasion de s'enquérir de ses manipulations.

Au défilé de "L'Electeur" nous répondrons : Nous sommes prêts à faire notre preuve à une condition : obtenez de M. Mercier, à l'ouverture de la prochaine session, la nomination d'une commission royale, investie du pouvoir d'interroger les témoins sous serment et de faire toutes les recherches qu'elle jugera nécessaires.

Voilà le seul moyen pratique de nous fournir l'occasion de faire notre preuve.

"L'Electeur" est tout simplement ridicule en nous offrant \$100 pour payer les frais d'une enquête. Est-ce que cette somme de \$100 nous retiendrait de l'autorité voulue? Pourrions-nous assermenter des témoins, pénétrer dans les livres du trésorier provincial de Québec, etc.

Est-ce avec \$100 que nous pourrions faire un besoin, dont les frais s'élèveraient à plusieurs milliers de piastres? On voit de suite le manque de sincérité de "L'Electeur".

Si nos accusations n'ont rien de fondé, pourquoi "L'Electeur" nous offre-t-il un moyen tout-à-fait insuffisant pour arriver à une conclusion pratique? Si l'organe rouge de M. Mercier était sérieux, ce n'est pas une somme de \$100 qu'il nous offrirait. Ce qu'il nous faudrait, c'est l'autorité voulue. Que le gouvernement-Mercier nous nomme commissaire enquêteur, investi du pouvoir légal voulu, et nous confondrons "L'Electeur" et tous ses associés.

L'organe de M. Mercier nous offre \$100 quand il sait que cette offre est tout simplement ridicule. Nous

ferons plus qu'il lui. S'il est capable d'obtenir de son chef une commission royale, composée de manière à nous offrir toutes les garanties d'impartialité désirables, nous lui donnerons \$500 qu'il emploiera à des fins de charité publique, ou privée.

"L'Electeur" acceptera-t-il notre offre?

S'il est sûr que lui et ses associés peuvent sortir blancs comme neige d'une enquête, il peut gagner cette somme aisément, et nous sommes à sa disposition.

L'organe de M. Mercier nous traite d'insolents menteurs et de hideux diffamateurs. Il nous connaît trop pour être sérieux avec ces gros mots; mais le véritable insolent menteur, le véritable hideux diffamateur, c'est "L'Electeur", lui-même, comme nous allons de suite le prouver.

"L'Electeur" dit :

"Dieu merci, nous ne sommes plus au temps où l'on surprenait à tout moment nos gouvernements provinciaux la main dans la caisse, où M. Mousseau prêtait des pots-de-vin de \$10,000 sur des contrats publics, où MM. Chapleau et Giesjouaient à la hausse et à la baisse avec nos belles propriétés provinciales. Cette époque scandaleuse n'est plus."

Cette attaque contre les gouvernements-Chapleau et Mousseau n'a rien de fondé. MM. Chapleau et Mousseau étaient si peu malhonnêtes, que "L'Electeur", lui-même, a préché, dans le temps, une coalition des chefs libéraux avec eux.

Quant au pot de vin de \$10,000 prélevé par M. Mousseau, nous offrons à "L'Electeur" une récompense de \$1,000 s'il est capable de nous en donner la preuve. En attendant qu'il accepte ce défi, nous lui prouverons son audacieux mensonge.

Cette accusation remonte à 1884. Elle fut formulée par M. Mercier, de son siège en Chambre, et ce dernier obtint du gouvernement-Ross la nomination d'une commission royale pour faire une enquête à ce sujet. Cette enquête eut lieu et elle eut un immense retentissement dans la province de Québec. Il fut prouvé que M. Mercier n'était qu'un ignoble menteur, et voici comment s'exprime sur ce fait les trois commissaires enquêteurs, MM. L. G. Desjardins, L. N. Asselin et G. A. Nantel :

"Que l'honorable J. A. Mousseau n'a reçu, ni directement ni indirectement, aucun argent sur la somme de \$10,000 stipulée au contrat du 7 décembre, 1882,....

"Que le contrat pour la construction du palais législatif a été régulièrement donné, dans l'intérêt de la province par le gouvernement sur le rapport de l'honorable Elsie Dionne, alors commissaire de l'agriculture et des travaux publics,....

Nous nous contentons de ce simple extrait du rapport officiel de la commission d'enquête nommée en vertu de l'acte 47 Victoria, chapitre III.

Comme on le voit notre preuve est complète. Le pot-de-vin de \$10,000, mentionné par "L'Electeur", n'existe pas et l'organe rouge ment effrontément et calomnieusement l'ancien premier ministre Mousseau.

Nous sommes sûr que "L'Electeur" se repentira et qu'il nous ouvrira la bouche.

SIR HECTOR LANGEVIN.

Au banquet de Sir Adolphe Caron, samedi dernier, à Québec, Sir John A. Macdonald a donné un beau témoignage en faveur de son collègue Sir Hector Langevin.

"Ce n'est pas moi, a-t-il dit, en substance, qui ai désigné Sir Hector comme mon lieutenant, c'est Sir George Cartier, dont le Canada et le parti conservateur regrettent la perte irréparable. Je sais cette occasion de déclarer ici, bien que je sois en sa présence, que l'on n'aurait pu trouver des épaules plus dignes que les siennes pour recevoir le manteau de ce défunt, et je suis fier de pouvoir rendre ce témoignage à Sir Hector Langevin. J'ai eu en lui un ami fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Ses actes ont toujours répondu à ses paroles, de même que ses conseils ont toujours été inspirés par la sagesse et le dévouement. Québec peut être fier de lui avoir donné le jour. Il n'y a pas un homme en Canada, qui possède à un plus haut degré l'estime du parti conservateur que moi ami et collègue Sir Hector Langevin."

Ces paroles de Sir John sont un témoignage mérité, et tout le parti conservateur s'y associe.

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépecer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

GRANDE VENTE

SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT AVANT L'INVENTAIRE.

Les Articles de Fantaisie seront vendus à un d'scompte variant entre 20 à 50 pour cent.

MOITIÉ PRIX.

MENT ESPOTS De Douano

C. NEVILLE

ÉPICIER No 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins purs et liqueurs de France, de l'Alsace, de la Suisse, de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce, de la Russie, de la Hongrie, de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe, de la Silésie, de la Bohême, de la Moravie, de la Galicie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Turquie, de l'Égypte, de la Syrie, de la Perse, de l'Inde, de la Chine, de la Japon, de la Corée, de la Mandchourie, de la Sibirie, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Guinée, de la Papouasie, de la Malaisie, de l'Indonésie, de la Chine, de la Japon, de la Corée, de la Mandchourie, de la Sibirie, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Guinée, de la Papouasie, de la Malaisie, de l'Indonésie.

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks & Cie.

GLADSTONE HOUSE

L'ancien hôtel connu sous le nom de Poulton's Sample Room est maintenant tout réparé à neuf, son nouveau propriétaire M. George Simms n'a rien épargné pour le confort des personnes qui désirent l'encourager. Un nouveau stock de liqueurs et de cigares de qualité supérieure, vient d'être acheté et ne laisse rien à désirer.

RESTAURANT MEDAS

Carré du Marché By 61 RUE YORK. Cuisine française. Vins, Champagne délicieux. Cigars qualité Extra. Les repas sont servis à toute heure, de puis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m. Un Cuisine de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLIEN

24 12 87-Im. Propriétaire.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser au Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil.

COMMENT FAIRE USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bols chauds avant déjeuner. Un ou deux verres aux repas agrémentés avec du lait, du café, du thé, du vin, du jus de citron, du jus de raisin, du jus de groseille, du jus de framboise, du jus de cerise, du jus de prune, du jus de pêche, du jus de pomme, du jus de poire, du jus de fige, du jus de raisin, du jus de groseille, du jus de framboise, du jus de cerise, du jus de prune, du jus de pêche, du jus de pomme, du jus de poire, du jus de fige.

Compagnie Eau St-Leon

No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

Aux Hoteliers et Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS : Brandy, Bisquit, Dubouché & Cie.; en caisse 4 oct. (pintes et hacons). Gin de De Kuyper en 1 oct. - caisses rouges, vertes et blanches (importation directe). Gin de Keys, en caisses rouges et vertes. Brandy de Hennessy, en caisses (pintes). Whiskey irlandais de Burk's. Whiskey écossais de Stewart. Rhum de la Jamaïque.

1 ye de Walker (1883) en caisses et en détail Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wort's

Argenteries de toutes sortes en Gros eten Détail

Chef E. G. LAVRURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

BULLETIN DU JOUR.

Canada Hier soir, dans le faubourg St. Roch, à Québec, un nommé Leclerc a assassiné un nommé l'herzen, en lui enfonçant un couteau dans le cœur. Une femme est au fond de l'affaire. Voir les détails dans les dépêches.

On fait savoir, actuellement, à Toronto, une requête au gouverneur général pour la commutation de la peine de mort prononcée contre John R. Gamble, meurtrier de Lazzé Bray.

L'honorable juge Tellier, de St. Hyacinthe, a présidé pour la première fois, hier, en cour d'enquête. La cour Criminelle doit s'ouvrir à Montréal, le 1er mars sous la présidence du juge Baby. Il y a, parait-il, adresses de 30 indictements pour ce prochain terme.

Il y a eu 22 inhumations au cimetière protestant la semaine dernière et 102 au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

Pas de cas de maladies contagieuses.

La statistique officielle porte à 37,000 hommes l'effectif de nos militaires actuellement au Canada. Dans ce nombre ne sont pas compris les corps permanents, dont l'effectif total est d'un millier d'hommes à peu près.

Le conseil d'hygiène provincial de Québec, doit s'assembler demain à Québec.

La Protection Personnelle

EST LA PREMIERE LOI DE LA NATURE.

Il appartient de droit aux citoyens l'Ontario de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs Fourrures chez

N. Faulkner & Fils

Les bourses des acheteurs seront en même temps protégées, s'ils agissent ainsi. Assortiment complet de Fourrures pour Messieurs. 111 RUE RIDEAU

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral. Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années. Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement. Pensions et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Aux Hoteliers et Detailleurs de Liqueurs en général

JE VENDS : Brandy, Bisquit, Dubouché & Cie.; en caisse 4 oct. (pintes et hacons). Gin de De Kuyper en 1 oct. - caisses rouges, vertes et blanches (importation directe). Gin de Keys, en caisses rouges et vertes. Brandy de Hennessy, en caisses (pintes). Whiskey irlandais de Burk's. Whiskey écossais de Stewart. Rhum de la Jamaïque.

1 ye de Walker (1883) en caisses et en détail Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wort's

Argenteries de toutes sortes en Gros eten Détail

Chef E. G. LAVRURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

BULLETIN DU JOUR.

Canada Hier soir, dans le faubourg St. Roch, à Québec, un nommé Leclerc a assassiné un nommé l'herzen, en lui enfonçant un couteau dans le cœur. Une femme est au fond de l'affaire. Voir les détails dans les dépêches.

On fait savoir, actuellement, à Toronto, une requête au gouverneur général pour la commutation de la peine de mort prononcée contre John R. Gamble, meurtrier de Lazzé Bray.

L'honorable juge Tellier, de St. Hyacinthe, a présidé pour la première fois, hier, en cour d'enquête. La cour Criminelle doit s'ouvrir à Montréal, le 1er mars sous la présidence du juge Baby. Il y a, parait-il, adresses de 30 indictements pour ce prochain terme.

Il y a eu 22 inhumations au cimetière protestant la semaine dernière et 102 au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

Pas de cas de maladies contagieuses.

La statistique officielle porte à 37,000 hommes l'effectif de nos militaires actuellement au Canada. Dans ce nombre ne sont pas compris les corps permanents, dont l'effectif total est d'un millier d'hommes à peu près.

Le conseil d'hygiène provincial de Québec, doit s'assembler demain à Québec.

La Protection Personnelle

EST LA PREMIERE LOI DE LA NATURE.

Il appartient de droit aux citoyens l'Ontario de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs Fourrures chez

N. Faulkner & Fils

Les bourses des acheteurs seront en même temps protégées, s'ils agissent ainsi. Assortiment complet de Fourrures pour Messieurs. 111 RUE RIDEAU

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral. Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années. Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement. Pensions et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension. Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Les communes anglaises, qui siègent actuellement, se composent de 670 membres, et ces membres représentent une population de 35,961,663 âmes.

L'Angleterre proprement dite a 495 représentants, l'Irlande 103, et l'Ecosse 72.

La population de l'Angleterre est de 27,132,449, celle de l'Irlande, de 4,962,690, et celle de l'Ecosse 3,866,521.

Ces chiffres sont empruntés au recensement de 1885.

La fièvre jaune fait des ravages épouvantables à Cayenne, dans la Guyane Française.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi) L'Erce polittique Rome, 14—Signor Cappino, ministre de l'Instruction publique, et Signor Seracco, ministre des travaux publics, ont offert leur résignation.

En cas de mobilisation Rome, 14—La "Tribune" déclare que le département de la guerre a donné des instructions à l'effet de préparer les accoutrements et les provisions comme s'il devait y avoir une mobilisation de l'armée.

En sportman Chicago, 14—Oscar Field, commerçant de chevaux bien connu, est mort ici, hier.

Des carabines Bucharest, 14—Le gouvernement est entré en négociations avec une fabrique allemande pour obtenir 100,000 carabines.

Don g'énéreux Chicago, 14—Martin A. Ryerson, âgé de 33 ans, héritier du millionnaire Martin Ryerson, marchand de bois, mort récemment, a fait cadeau, en valeur immobilière de \$250,000 à huit institutions de charité, dont quatre protestantes et quatre catholiques. En faisant ce don g'énéreux le jeune Ryerson se rendrait à son désir souvent manifesté par son père.

Tempête Vienne, 14—La Gallicie a été visitée par de violentes tempêtes de neige. Les lignes d'chemin de fer sont complètement enterrées.

À la présidence Londres, 14—Il est entendu que Sir Michael Hicks Beach a accepté la position de président de la Chambre du Commerce.

Expulsés Vienne, 14—La Russie poursuit son œuvre d'expulsion contre les autrichiens qui habitent la Pologne.

Trouvé assassiné New York, 14—Un nommé Henry Brandt a été trouvé mort, la nuit dernière, gisant sur le trottoir en face de sa résidence. Il avait presque tous les os rompus. On soupçonne qui est le meurtrier.

Mort d'un archevêque Santa-Fé, Nouveau Mexique, 14—L'archevêque Jean-Baptiste Lamoy est mort hier.

Étranger Londres, 14—Le correspondant du "Chronicle", à Rome, dit que dans une entrevue avec l'Archevêque Walsh le Pape a déclaré qu'il espérait obtenir des concessions de l'Angleterre en faveur de l'Irlande pour que les Irlandais eux-mêmes adoptent une attitude pacifique et légale.

AU BON MARCHÉ!

Les plus grandes de toutes les grandes ventes à l'occasion de l'Inventaire SE POUR SUITE ACTUELLEMENT.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée durant ce mois!

Achetez vos articles maintenant pour l'automne prochain et épargnez 50 pour cent.

Dupuis & Nolin

Le département de la guerre en Angleterre a donné des ordres aux commerçants de différentes divisions militaires de préparer un état démontrant les facilités qui existent dans chacune pour l'armement des réserves et le renforcement des bataillons en moins de 48 heures, dans le cas où une mobilisation deviendrait nécessaire.